

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Valloire
GALIBIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU DIMANCHE 5 JUILLET 2020

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 15

Représentés : 0

Absents : 0

Date de convocation : 1^{er} juillet 2020

Date d'affichage : 1^{er} juillet 2020

L'an deux mil vingt, le cinq juillet à 15 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RAMBAUD Marie-Pierre - RETORNAZ Dominique - RIVAS Natacha - MARTIN Jean-Marie - BAILLY Béatrice - RETORNAZ André - FEUTRIER Stéphanie - GRANGE Guy - MAGNIN Carine - CLAPPIER Pascal - POIROT Marie- COCHET Jean-Pierre - FALCOZ Corine - GRANGE Christian

Monsieur Jean-Marie MARTIN est désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 20-07-067

Objet : Élection des adjoints

Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire rappelle que les Adjoints au Maire sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal.

Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Aussi, si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Un appel à candidatures est effectué.

Il est constaté qu'une seule liste de candidats aux fonctions d'Adjoints au Maire est déposée.

La liste Dominique RETORNAZ :

1^{er} adjoint : Dominique RETORNAZ,

2^{ème} adjoint : Natacha RIVAS,

3^{ème} adjoint : André RETORNAZ,

4^{ème} adjoint : Corine FALCOZ.

Envoyé en préfecture le 08/07/2020

Reçu en préfecture le 08/07/2020

Affiché le 08/07/2020

ID : 073-217303064-20200708-20_07_067-DE



Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à passer au vote.
Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence du secrétaire de séance et du doyen de l'assemblée.

Monsieur le Maire proclame les résultats :

➤ nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	15
➤ nombre de bulletins nuls ou assimilés :	0
➤ nombre de bulletins blancs :	0
➤ suffrages exprimés :	15
➤ majorité requise :	8

La liste conduite par Dominique RETORNAZ pour « Cap sur l'avenir de Valloire » ayant obtenu 15 voix soit l'unanimité des suffrages, sont proclamés Adjoints au Maire et prennent rang dans l'ordre de la liste, telle que présentée :

- Monsieur Dominique RETORNAZ
- Madame Natacha RIVAS
- Monsieur André RETORNAZ
- Madame Corine FALCOZ

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 08/07/2020

Affichage : 08/07/2020

Valloire, le 08/07/2020

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.

